

## **Communiqué du Conseil du Marché Financier**

A l'occasion du retrait officiel de la Tunisie de la liste des Etats soumis à la surveillance du groupe d'action financière (GAFI) et ce, sur la base du rapport réalisé suite à la visite sur place effectuée par ses représentants en date des 16 et 17 septembre 2019, le Conseil du Marché Financier tient à exprimer sa fierté au regard de l'importance de cet accomplissement dont les effets vont rejaillir de manière positive sur l'économie tunisienne en général et sur le système monétaire et financier en particulier.

Le Conseil du Marché Financier présente également ses vifs remerciements à tous ceux qui ont participé activement à la réussite de ce long processus et notamment l'ensemble des équipes de travail et de contrôle ainsi que tous les intervenants du marché financier qui ont contribué au renforcement du dispositif national de lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme. A ce titre, le CMF les invite à poursuivre leurs efforts et leur engagement afin de préserver l'intégrité et la sécurité du marché financier tunisien.